



Le 18 juin 2014

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

En exécution des articles L 2121-9 et L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire d'Aulnay-Sous-Bois a l'honneur d'informer les habitants qu'un Conseil Municipal se réunira en session ORDINAIRE le **MERCREDI 25 JUIN 2014 à 20H00** AU LIEU HABITUEL DE SES SEANCES, SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL A L'HOTEL DE VILLE.

Bruno BESCHIZZA
Maire d'Aulnay-Sous-Bois
Conseiller Régional d'Ile-de-France

ORDRE DU JOUR CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2014

Présentation des décisions N° 17 et N° 19 à 30 inclus.
Adoption du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 18 avril 2014.

CONSEIL MUNICIPAL :

- Règlement intérieur du conseil municipal – Validation du nouveau règlement.
- Commission « Acquisition d'œuvres d'art » - Election des membres du conseil municipal.
- Association Initiative Paris Porte Nord Est (IPPNE) : désignation des représentants de la ville.

DEMOCRATIE DE PROXIMITE :

- Création et dénomination de huit quartiers sur le commune d'Aulnay-Sous-Bois.
- Fixation du nombre d'adjoints de quartier.

- Election des adjoints de quartiers.
- Adoption d'un nouveau règlement de fonctionnement pour les conseils de quartier.
- Représentants du conseil municipal au sein des conseils de quartier.

COMPTABILITE COMMUNALE :

- Budget principal ville – Exercice 2014 – Décision modificative N° 1
- Règlement du prélèvement automatique des redevances du secteur de la Petite Enfance.
- Fonds de solidarité des communes de la Région Ile-de-France – Année 2013 – Rapport d'utilisation.
- Dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale – Année 2013 – Rapport d'utilisation.
- Exercice 2014 – Produits irrécouvrables – Admission en non- valeur :
 - . Budget principal ville.
 - . Budget restauration extra-scolaire.
 - . Budget annexe assainissement.

ASSOCIATION PARTENAIRE :

- Association Initiative Paris Porte Nord Est (IPPNE) – Convention de partenariat – Année 2014 – Signature – Fixation du montant de la subvention attribuée pour 2014.

EDUCATION :

- Subvention municipale en faveur du projet pédagogique des écoles Savigny I élémentaire et Nonneville maternelle en partenariat avec le CREA.
- Enseignement privé – Institution Espérance – participation aux frais de fonctionnement 2013-2014.

CULTURE :

- Conservatoire de musique et de danse à rayonnement départemental :
 - . Année 2014 – Demande de subvention de fonctionnement auprès de la D.R.A.C. d'Ile de France.
 - . Tarifs années scolaire 2014/2015.

- Ecole d'art Claude Monet : Réévaluation des tarifs – Année scolaire 2014/2015
- Scène de Musiques Actuelles « Le Cap » - Tarifs année 2014/2015..

VIE ASSOCIATIVE :

- Versement de subventions aux associations locales – Année 2014.

PERSONNEL COMMUNAL :

- Création de 36 vacations de 3 heures durant trois années scolaires pour le recrutement de modèles vivants.

POLITIQUE DE LA VILLE :

- Conseil Régional d'Ile-de-France – Dispositif animation sociale des quartiers – Programmation 2014.
- Projet de ville RSA – Demande de concours financier auprès du Conseil Général de la Seine-Saint-Denis et du Fonds social européen pour le financement de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA par le projet de ville RSA d'Aulnay-Sous-Bois.

DEVELOPPEMENT DURABLE :

- Convention de partenariat avec ERDF

REGLEMENTATION DES CONSTRUCTIONS :

- Participation pour extension du réseau électrique – Projet de construction Boulevard André Citroën – PC 093 005 13C0091 – FINANCIERE ID.

FONCIER :

- Quartier Mairie Paul Bert – Acquisition d'un pan coupé situé impasse des marronniers à Aulnay-Sous-Bois.
- Quartier Ouest Edgar Degas – Echange foncier entre la commune et Logement Francilien :

- . Secteur Brise.
- . Secteur Alizés, îlots 1, 2, 3, 4.
- . Secteur Aquilon, bâtiment 1, allée Jean Bart.
- . Secteur Zéphyr.

ESPACE PUBLIC ET EAU :

- Patrimoine municipal – démolition du château d'eau de la rue de Nonneville – Quartier Chanteloup.

HABITAT – URBANISME :

- Approbation de la convention entre la ville et ADEF relative à la maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) pour le foyer Matisse.
- Approbation de l'offre de concours de la Sté. DELTAVILLE pour l'élaboration du Schéma Directeur de Développement Territorial Durable (SDDTD).
- Quartier Prévoyants Le Parc – Résiliation du bail commercial : 12 place Camélinat – Legs PECORONI.

COPROPRIETES DEGRADEES :

- Attribution d'une subvention exceptionnelle à la copropriété de la Morée.
- Abrogation de la convention partenariale entre la SA D'HLM Plaine de France, DELTAVILLE et la commune définissant les modalités de portage.